

VERTICAL OUEST LOISIRS

Fiche d'inscription 2023/2024

à remplir en lettres capitales, svp



RENOUVELLEMENT □ NOUVELLE ADHÉSION
ANCIEN CLUB OU LICENCE FFME: DATE DE NAISSANCE : PROFESSION : ADRESSE: CODE POSTAL :VILLE : TÉLÉPHONE PORTABLE : E-MAIL : Un numéro de téléphone portable ou une adresse e-mail est nécessaire pour la réception de votre numéro de licence. En indiguant votre adresse e-mail, vous acceptez de recevoir des informations sur les activités du club et de la FFME. Merci de bien remplir ces 2 champs. □ 115€ Tarif normal **TARIFS** Tarif réduit étudiant/scolaire/chômeur/famille 2ème personne □ 105€ Tarif réduit famille 3^{ème} personne □ 95€ (Licence + adhésion à VOL) Tarif réduit handisport (samedi et/ou vendredi, 1 fois par mois) □ 50€ Je certifie être autonome en salle CRÉNEAUX LIBRES Nombre d'années de pratique Adultes autonomes uniquement Passeports escalade FFME, brevets fédéraux, diplômes... Cf. règlement intérieur □ +40€ Enfants 7-11 ans (samedi 10h-11h30) Jeunes 12-18 ans (mercredi 17h-19h) □ +40€ Jeunes 12-18 ans (samedi 11h30-13h) **CRÉNEAUX ENCADRÉS** □ +40€ Adultes débutants (mardi 18h-20h) Groupe : □ +30€ Handisport (samedi et/ou vendredi, 1 fois par mois) □ Sans supplément ■ Sans supplément **ASSURANCE FFME** Option Base+ **□** +3€ Option Base++ Voir information au dos. □ +10€ Total des autres options et garanties optionnelles choisies □ +...... **Garantie Base incluse** Votre inscription ne sera complète qu'après avoir pris connaissance de la notice FFME sur les assurances, avoir signé le bulletin n°1 si vous refusez la matérialisation (voir au dos), remis un certificat médical avec la mention « escalade en compétition » et si besoin « alpinisme » ou, pour l'escalade, une attestation de santé complétée avec soin et signée. Votre signature vaut également acceptation du règlement intérieur du club disponible à l'adresse suivante : http://ca.vertical-ouest-loisirs.fr/public/inscriptions/2023-2024/ReglementInterieur20232024.pdf DROIT A L'IMAGE **SIGNATURE:** DATE: J'autorise l'exploitation de mon image sur les supports de communication de l'association □ NON SOUTIEN AU CLUB : N'hésitez pas à nous faire part de tout talent ou compétence que vous pourriez mettre au service de VOL! Je souhaite apporter de l'aide au club dans les domaines suivants : Organisation d'évènements Encadrement enfants Escalade féminine Organisation de sorties Encadrement adultes Maintenance et ouverture Communication Encadrement SNE RÉSERVÉ Reçu par: Autonomie validée par : V.O.L PRIX ADHESION € **REGLEMENT: ENREGISTREMENT FFME** O Etudiant/scolaire O Espèces: O Chômeur O Chèque : 1er Par: le: O Certificat médical O Chèque sport : Encadrement N° licence: O Famille O Coupons sport: € O Attestation de O Handisport O Autre:

VERTICAL OUEST LOISIRS

INFORMATION ASSURANCE POUR LA SAISON 2023/2024

La FFME propose plusieurs niveaux d'assurance et options définis dans leur « notice d'information d'assurances ». Comme indiqué au recto, l'adhésion à VOL inclut sans frais le premier niveau d'assurance (« Base ») et vous avez la possibilité de souscrire maintenant ou plus tard sur votre espace licencié un autre niveau et des options supplémentaires.

Pour faciliter la souscription de votre licence et de votre assurance FFME, vous allez recevoir par e-mail, la notice d'information d'assurances au format dématérialisé. La réception de ce mail vaudra acceptation de l'information d'assurances.

Si vous refusez cette dématérialisation, vous pouvez demander une copie papier de cette notice dont vous devrez nous retourner le bulletin N°1 dûment complété et signé.

RÈGLEMENT CONCERNANT LES MINEURS - saison 2023/2024

Conditions:

- Pour les créneaux jeunes : avoir 12 ans en 2023 et moins de 18 ans. Pour le créneau enfants : avoir 7 ans révolus.
- Présenter un certificat médical datant de moins de 3 mois ou une attestation de santé complétée avec soin.
- Remplir l'autorisation parentale ci-dessous.

Pour les mineurs, la pratique de l'escalade en club est limitée aux seules activités encadrées par un encadrant désigné par le club (mur et sorties extérieures). L'association ne peut être considérée comme responsable lors d'une pratique de l'escalade en dehors des activités qu'elle organise. Les mineurs de moins de 16 ans sont acceptés sur les créneaux libres s'ils sont autonomes et accompagnés d'un adulte responsable clairement identifié. **AUTORISATION PARENTALE** Je soussigné (e), Madame ou Monsieur : Demeurant:..... Agissant en qualité de : ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur de (Nom, Prénom de l'enfant) 1 - l'autorise - A pratiquer les activités prévues à l'association Vertical Ouest Loisirs. - A partir seul(e), 10 minutes après la fin du cours ou la sortie collective, celui-ci (celle-ci) ne se trouvant plus alors sous la responsabilité 2 - autorise le responsable de l'activité, en cas d'urgence, à prendre toute initiative pour un transfert à l'hôpital ou en clinique et autorise le médecin consulté, à toute intervention médicale, chirurgicale y compris l'anesthésie générale. Observations (signaler toute allergie et précautions à prendre):..... 3 – autorise le transport de mon enfant dans le cadre de l'organisation générale de l'activité. 4 - autorise l'association Vertical Ouest Loisirs à utiliser l'image de mon enfant sur support photographique ou informatique pour l'usage exclusif de l'association. 5 – autorise tout médecin agréé par le ministère des Sports, dûment mandaté à cet effet à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage sur mon enfant. Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur concernant la pratique par les mineurs, des activités de l'association.

DATE: SIGNATURE (précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé ») :